

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Belugair S.A. en liquidation, Neuchâtel**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 22.11.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **27.01.2003**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Belugair S.A. en liquidation, Puit Godet 22, 2000 Neuchâtel
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Conformément à l'article 745, al 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Jean-Philippe Kernen, avocat et notaire
2301 La Chaux-de-Fonds

(00763930)